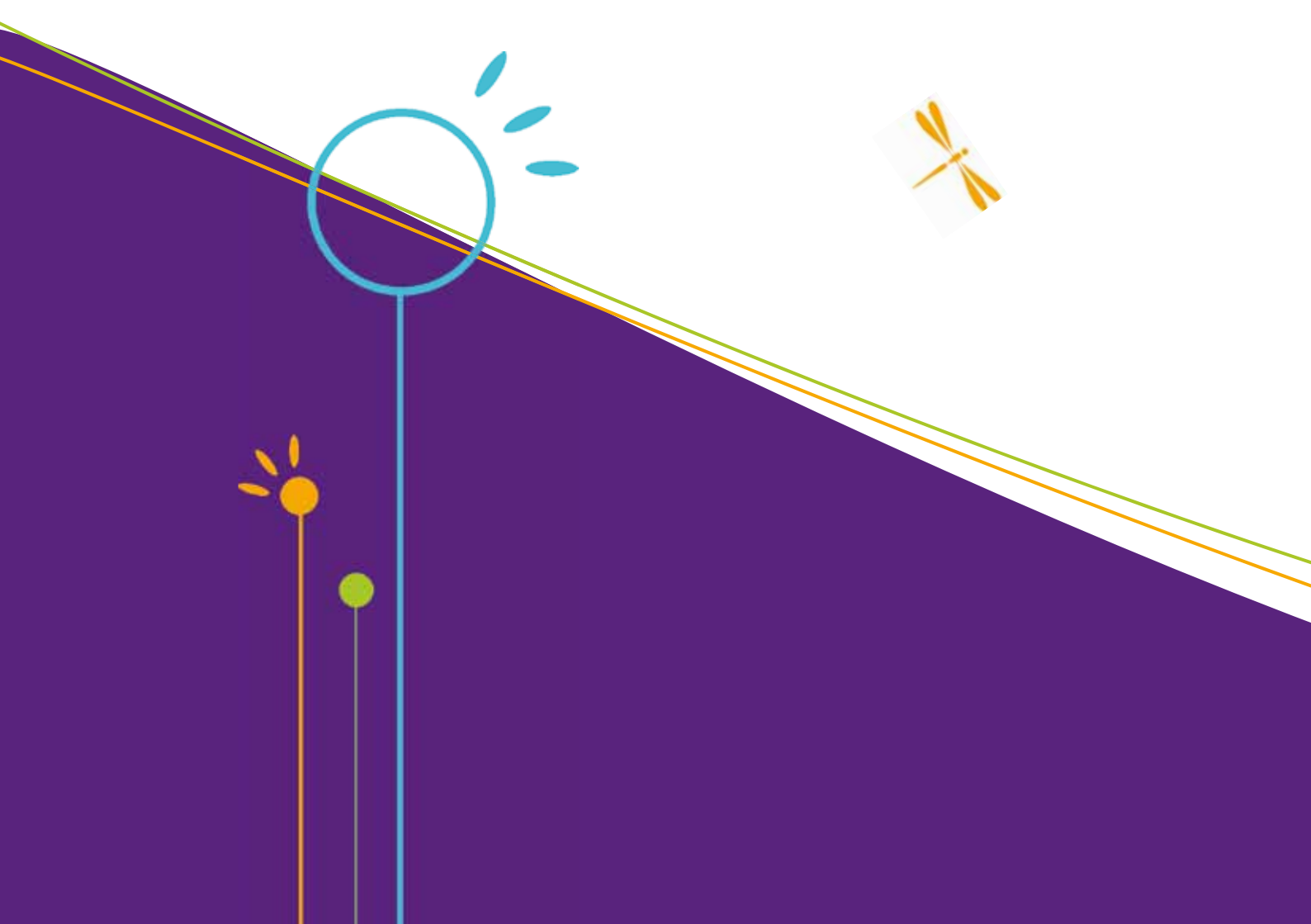


# 8 700 habitants acteurs

Agenda 21 - Partie 1





# Du diagnostic aux objectifs

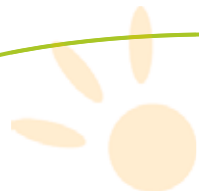
La **Ville du Haillan** souhaite définir sa politique de développement durable pour les années à venir et s'est engagée au printemps 2009 dans l'élaboration de son **Agenda 21\***.  
Sur la base d'un état des lieux réalisé de novembre 2009 à mai 2010, les enjeux concernant le Haillan ont été déterminés pour :

- > Les modes de consommation et de production responsable
- > L'épanouissement de la population et la qualité de vie
- > L'emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- > La biodiversité et les ressources naturelles
- > Le changement climatique

Ce document vous présente quelques éléments caractéristiques de la commune et détaille les enjeux. Pour compléter cette démarche, il faut aujourd'hui proposer des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés. Dès cette rentrée et jusqu'en novembre 2010, **une large concertation est organisée** sur le territoire de la ville associant tous les partenaires et acteurs locaux (élu, agents municipaux, corps enseignant, tissu associatif et population...).

\*Pourquoi le terme « Agenda 21 » ?

Comme pour un agenda, il s'agit de planifier des actions pour atteindre nos objectifs, avec une échéance, le 21<sup>ème</sup> siècle.  
On ne peut donc plus attendre !



# Sommaire

Des modes de consommation et de production responsables.....	P6
L'épanouissement de la population et la qualité de vie.....	P8
L'emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.....	P10
La biodiversité et les ressources naturelles.....	P12
Le changement climatique.....	P14
La carte du Haillan.....	P18

# Edito

« Cet automne marque une nouvelle phase dans l'élaboration de l'Agenda 21. Après l'état des lieux et la définition des enjeux, l'heure est à la concertation. Des perspectives environnementales, sociales et économiques, nous devons tirer des actions concrètes à mettre en œuvre dès aujourd'hui et pour demain. Habitat, consommation, emploi, santé, nature en ville, déplacements... sont des sujets qui nous concernent tous. De 7 à 77 ans, habitants, retraités, commerçants, artisans, indépendants... votre implication dans le projet de développement durable de la ville est importante. Ensemble, capitalisons nos expériences, mutualisons nos compétences et nos savoirs pour donner une nouvelle dimension à notre territoire et renforcer l'identité haillanaise. »



Le ruisseau du Haillan

**Bernard Labiste**  
Maire du Haillan,  
Vice-président de la CUB

# Des modes de consommation et de production responsables

La consommation est responsable si elle tient compte de son impact sur la qualité de la vie humaine, dans toutes ses dimensions : la santé, la gestion des ressources naturelles, l'économie, la gestion de l'espace, la qualité de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la culture... Or consommer, c'est choisir des produits et des services qui portent certaines valeurs. Et ces choix ont une influence sur le monde dans lequel nous vivons.



Légumes de saison sur le marché



## Le saviez-vous ?

### -> L'éclairage public

Entre 2008 et 2009, malgré l'extension du réseau d'électricité, la consommation a diminué de 5% grâce à l'évolution du matériel utilisé.

### -> L'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, on effectue un relevé trimestriel des compteurs d'eau des bâtiments municipaux. Le suivi de l'état des canalisations pour identifier les fuites sur le réseau a contribué à réduire la consommation d'eau des bâtiments municipaux de 15 000 m<sup>3</sup> en 2007-2008 à 11 200 m<sup>3</sup> en 2008-2009.

### -> La consommation des ménages

Depuis septembre 2008, dans le cadre d'une opération initiée par la CUB et relayée par la Mairie, 18 récupérateurs d'eau et 13 composteurs ont été acquis par des foyers haillanais. Cette mesure incitative représente un investissement de 980€ pour la commune.



**Pour aller plus loin...**

Tri des déchets par la BAD\*



**Enjeu 1 -> Éduquer, sensibiliser, inciter la population à une consommation responsable**

A la maison, au jardin, dans l'assiette..., nous avons tous la possibilité d'agir sur notre consommation et sur nos pratiques. Pour agir ensemble efficacement, il faut décrypter notre comportement et échanger sur les bonnes pratiques.

**-> Objectif : modifier les comportements de consommation.**

**Enjeu 2 -> Développer l'exemplarité de la commune**

Pour la ville, il s'agit de rationaliser les consommations de la collectivité et d'intégrer des considérations spécifiques dans les achats de produits ou de prestations, pour favoriser un respect de l'environnement (considérations environnementales), l'insertion de personnes en difficulté (considération sociale) ou le respect des droits de l'Homme (considérations éthiques).

**-> Objectif : viser l'éco-responsabilité de la collectivité.**

\*Brigade Anti-Déchets constituée des membres du Conseil Municipal des Enfants

**Enjeu 3 -> Inciter les entreprises, les associations à d'autres modes de consommation, de production**

Il s'agit d'encourager les entreprises et les associations haillanaises à intégrer une démarche de développement durable dans leur processus de production et d'organisation. Loin d'être une contrainte ou un coût supplémentaire, le développement durable permet à l'entreprise de se différencier des autres, de répondre à un marché de plus en plus fort autour de ces enjeux, de réduire certains coûts ou encore d'anticiper les réglementations à venir.

**-> Objectif : développer la responsabilité environnementale et sociale des organisations.**

**Enjeu 4 -> Prévenir, gérer et valoriser les déchets**

En 2009, les services municipaux ont produit 930 tonnes de déchets (collectes bacs gris et verts). En France, chaque habitant produit 353kg de déchets ménagers par an [source ADEME 2007]. Le chiffre a triplé en 25 ans.

**-> Objectifs : diminuer la production de déchets ; sensibiliser la population.**



# L'épanouissement de la population et la qualité de vie

Chacun devrait pouvoir accéder aux biens et aux services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation et logement dans un environnement sain. Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement des être humains doit permettre à chaque personne de participer à la transmission et à l'enrichissement du patrimoine culturel.

## Le saviez-vous ?

### -> Les lieux de vie

La municipalité du Haillan a créé depuis 2006 une trentaine de jardins familiaux gérés par l'Espace Socio Culturel. Elaborés dans le cadre d'une concertation (réflexion sur l'aménagement intérieur, les usages, création d'un règlement intérieur...), les jardins d'Arnaga permettent aux habitants de la résidence Edmond Rostand d'intervenir sur leur cadre de vie.

### -> Les retraités

En 7 ans (1999-2006), la part des retraités dans la population a augmenté de 7%. Aujourd'hui, 29% de la population haillanaise a 60 ans ou plus.

### -> Le cadre de vie

La surface de parcs et jardins, aménagés par les jardiniers municipaux pour les Haillanais, ne cesse d'augmenter : en 2001, la surface totale d'espaces verts de la commune s'élevait à 22,41 ha contre 34 ha aujourd'hui.

### -> Les liens sociaux

Lors du 1<sup>er</sup> café-débat Agenda 21, les Haillanais ont exprimé l'importance des associations de quartier, bien qu'il y en ait peu sur le territoire, pour dynamiser la vie haillanaise, renforcer les liens entre voisins et entre générations.



Moment de convivialité avant un concert



**Pour aller plus loin...**

**Enjeu 1 -> Éduquer au civisme**

Vivre ensemble sur le même territoire en respectant l'environnement (les équipements urbains, les locaux...) et les personnes. Apprendre à partager un espace de vie commun à travers les différents loisirs et les diverses habitudes (au parc, dans la rue...). Informer sur les droits de chacun et les lois en vigueur pour prévenir les risques d'incivilité.

**-> Objectifs : le respect de soi et des autres ; lutter contre l'insécurité routière.**

**Enjeu 2 -> Créer/rénover l'identité paysagère du Haillan**

Il s'agit de valoriser les entités paysagères liées à l'histoire de la commune (territoire de maraîchage, de pépinières...) et d'harmoniser les projets d'urbanisme pour préserver l'esprit « de ville à la campagne ».

**-> Objectifs : anticiper l'évolution paysagère du Haillan ; donner une identité à la commune.**

*Sensibilisation dans les écoles*



**Enjeu 3 -> Développer les lieux de vie**

La population haillanaise vieillit. Aussi, pour conserver le dynamisme de la commune, il faut inciter les familles à s'ancrer au Haillan, entretenir les liens sociaux et intégrer les nouveaux arrivants.

Pour la collectivité, il s'agit de maintenir un bon niveau de services parallèlement à l'augmentation progressive de la population, avec la difficulté de promouvoir l'implantation de nouveaux commerces.

**-> Objectifs : favoriser les échanges entre Haillanais ; favoriser la ville de proximité.**

**Enjeu 4 -> Agir pour la santé à travers l'environnement**

Circulation automobile dense, proximité de l'aéroport... les nuisances sonores sont à prendre en compte dans l'aménagement du Haillan et la rénovation des habitations. La présence importante de cours d'eau et du site des Sources (zone de captage d'eau) sur la commune doit inciter à la vigilance vis-à-vis d'éventuelles pollutions.

**-> Objectifs : lutter contre les nuisances ; lutter contre les pollutions.**

# L'emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

S'appuyer sur les activités économiques existantes, soutenir les initiatives pertinentes et investir dans les ressources humaines locales, c'est à la fois prévenir les précarités, mais aussi participer directement à la création de richesse et accroître l'attractivité de son territoire.

Le saviez-vous ?

## -> Les entreprises et les activités économiques

Les secteurs de l'industrie et du tertiaire fournissent la majorité de l'emploi haillanais.

Le tissu économique du Haillan se compose à 86,5% de Très Petites Entreprises (moins de 20 salariés) :

424 TPE sont comptabilisées sur le Haillan, avec une très forte représentation d'entreprises à très faible effectif – de 0 à 5 salariés.

Le Haillan compte 5 500 emplois, 530 entreprises/commerces, 1 club des entreprises en expansion.

## -> L'emploi

Au 31 décembre 2009, on relève 425 demandeurs d'emploi, soit plus de 30% par rapport au 31 décembre 2008 (311).

## -> Les structures familiales et conditions de vie

La part des personnes vivant seules est passée de 19% en 1999 à 24% en 2006 (sur le nombre de ménages).

De 1968 à 2006, la taille des ménages n'a cessé de diminuer.

Les familles monoparentales ont progressé de 3% de 1999 à 2006.

## -> Le logement

En 2009, 196 demandes de logements ont été adressées à la Mairie.



Rencontre sur l'aéroport

Pour aller plus loin...

**Enjeu 1 -> Développer le partenariat « entreprises – collectivité » pour agir ensemble sur l'emploi**

A travers les réseaux professionnels et notamment le Club des Entreprises du Haillan, impulser une dynamique partenariale entre les différents acteurs du territoire c'est : partager des savoir-faire, investir en commun, grouper les achats, faire de la veille économique... La collectivité doit aussi développer un environnement économique favorable à la croissance des entreprises (infrastructures appropriées, équipements de communication, tissu de formation professionnelle et de recherche...).

-> **Objectifs : soutenir l'emploi des Haillanais ; dynamiser le tissu économique local.**

**Enjeu 2 -> Assurer les conditions nécessaires à l'intégration des populations en difficulté**

A une époque où la structure familiale mute et où parallèlement le système n'a pas encore intégré ces changements, un certain nombre de Haillanais se trouvent confrontés à de grandes difficultés liées au logement, à l'emploi...

-> **Objectif : agir pour l'accès à l'emploi, à la culture, aux soins ... pour tous.**



**Enjeu 3 -> Anticiper, imaginer la ville de demain pour tous, à tous les âges de la vie**

La société actuelle évolue à un rythme soutenu : les modèles sociaux et économiques explosent, les représentations culturelles et environnementales bousculent nos perceptions.

Dans ce contexte, il faut que chacun trouve sa place, que les liens se renforcent, de façon cohérente et que les Haillanais progressent ensemble vers un « mieux être » en luttant contre les précarités.

-> **Objectifs : adapter et/ou développer des dispositifs d'accompagnement en adéquation avec les nouveaux besoins, les précarités ; lutter contre l'isolement.**

# La biodiversité et les ressources naturelles

La biodiversité est la diversité naturelle des organismes vivants. Son maintien est une composante essentielle du développement humain. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart, irremplaçables.

## Le saviez-vous ?

La surface globale des espaces verts de la commune a augmenté de 52% en 8 ans. Les zones boisées ont progressé de 8% (Cf. Carte du Haillan p.18).

### -> Le site Natura 2000

Le site du Moulinat fait partie intégrante du site NATURA 2000 FR7200805 « Réseau Hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines » dont l'intérêt principal est la présence du Vison d'Europe.

### -> L'intérêt écologique de la zone des Sources et du Parc du Ruisseau

- la présence d'espèces rares et protégées au niveau national et européen comme le Vison d'Europe, la Loutre d'Europe, le Grand Murin (chauve-souris), la Cistude d'Europe (tortue), l'Agrion de Mercure (libellule), la Pie-Grièche écorcheur, pour la zone des sources ; l'Agrion de Mercure et la Jacinthe des Bois, pour le parc du ruisseau.

- la présence de milieux naturels de la directive Habitats\* : Forêt alluviale à aulne et frêne, rivière à végétation de renoncules et de callitriches sur les deux sites.



La Jalle constitue le corridor de déplacement pour de nombreuses espèces. Elle joue un rôle majeur dans la circulation et les échanges entre les populations du Bassin versant et ceux limitrophes.

### -> Les menaces sur la biodiversité

Les activités agricoles ont diminué ; deux seulement subsistent. Les friches et les dépôts sauvages se développent en de nombreux endroits. En l'espace de 40 ans (entre 1968 et 2008), la densité de la population a plus que triplé : en 2006, 905 habitant/km<sup>2</sup>.

## Pour aller plus loin...

### **Enjeu 1 -> Préserver et développer la biodiversité**

Les forêts alluviales des bords de la Jalle et du ruisseau du Haillan, les zones humides et marécageuses, les prairies sèches destinées à l'agriculture et à l'élevage, sont autant de milieux à préserver sur la commune. La gestion de ces espaces naturels, qui ont fortement été modifiés par l'activité humaine, nécessite la prise en compte des espèces de faune et de flore remarquables et le respect de la dynamique de l'écosystème.

**-> Objectifs : étudier et analyser le patrimoine naturel haillanais ; adopter une gestion raisonnée, différenciée de tous les espaces verts.**

### **Enjeu 2 -> Eduquer à l'Environnement**

L'éducation à l'environnement est un enjeu majeur pour la commune du fait du grand nombre de jardins privés et de la surface des espaces verts. C'est par la découverte des richesses de nos jardins que nous apprendrons à mieux respecter l'environnement.

**-> Objectif : connaître et faire connaître le territoire haillanais.**

### **Enjeu 3 -> Valoriser la « nature en ville »**

Dans une dynamique de densification impulsée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, la ville se construit rapidement pour répondre aux besoins de logements et lutter contre l'étalement urbain. Mais cette démarche ne doit pas être au détriment de la végétation et des espaces verts, qui doivent être conservés au maximum leur « naturel ».

**-> Objectif : protéger et développer les espaces de nature en ville.**



\*Directive Habitats Faune Flore : mesure prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels et des espèces de faune et de flore à valeur patrimoniale que comportent ses États membres, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

# Le changement climatique

Seule la moitié du CO<sub>2</sub> produit par les activités humaines est absorbée par les écosystèmes naturels : océans, forêts... Si nous ne faisons rien, la température moyenne devrait augmenter de 1,4°C à 5,8°C d'ici 2100. Il est donc nécessaire de réduire les émissions de moitié pour limiter l'élévation de la température et ainsi éviter des événements de très grande ampleur.

Les premiers effets du réchauffement sont inévitables dans les prochaines années et supposent de prévoir les mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences néfastes sur les installations, les infrastructures et les services essentiels.

[source : cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux]

## Le saviez-vous ?

### -> L'énergie renouvelable

La commune intègre des énergies renouvelables tant dans la conception des nouveaux bâtiments que dans la réhabilitation et l'extension de bâtiments existants. Pompe à chaleur air/eau et eau chaude sanitaire (4m<sup>2</sup> de panneaux) à l'Espace Socio Culturel ; eau chaude sanitaire (24m<sup>2</sup> de capteurs) pour la salle de sports G. Ricart ; pompe à chaleur air/eau pour les 3 nouvelles salles du groupe scolaire de l'école élémentaire La Luzerne.

### -> La structure de l'habitat au Haillan

[source : Plan Local Habitat et données service de l'urbanisme de la ville]

40% des logements de la commune (principalement des maisons individuelles) ont été construits entre 1975 et 1989 (année réf. 2004 – source : INSEE).

En 2006, 51% des habitations sont équipées d'un chauffage central individuel, contre 11% en collectif et 40% « tout électrique ».

### -> Les déplacements des Haillanais

En 2006, 94% des ménages ont au moins 1 voiture et 50% ont 2 voitures ou plus (N.B : sur 3404 ménages). En 2010, 55 à 60% de la population vit dans un rayon de 5km autour des services publics et de première nécessité (mairie, poste, infirmier, médecin, pharmacie, école/crèche, alimentation...).



Paillage dans les massifs de la Ville



*Pour aller plus loin...*



### **Enjeu 1 -> Réduire la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables**

D'après la thermographie infrarouge réalisée par la CUB, on estime que 50% des logements particuliers haillanais présentent des déperditions énergétiques « fortes » à « très fortes ».

Les énergies renouvelables sont mobilisables dans les projets de rénovation ou dans l'ancien.

*-> Objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

### **Enjeu 2 -> Soutenir et développer des projets d'aménagements durables dans la ville, dans l'habitat**

Il s'agit d'interroger chaque nouveau programme immobilier ou projet d'aménagement au regard des concepts fondamentaux du développement durable. L'habitat doit s'adapter aux nouvelles habitudes, aux nouveaux modes de vie.

*-> Objectif : favoriser les bâtiments basse consommation (BBC) et de très haute qualité environnementale (THQE).*

### **Enjeu 3 -> Promouvoir les déplacements doux ou alternatifs**

Faire la part belle à la bicyclette au Haillan et permettre aux plus jeunes comme aux plus aguerris de se déplacer en toute sécurité : c'est à la fois un enjeu de santé, de bien-être et de convivialité pour la commune.

*-> Objectifs : diminuer les nuisances liées au trafic automobile ; favoriser la ville de proximité.*



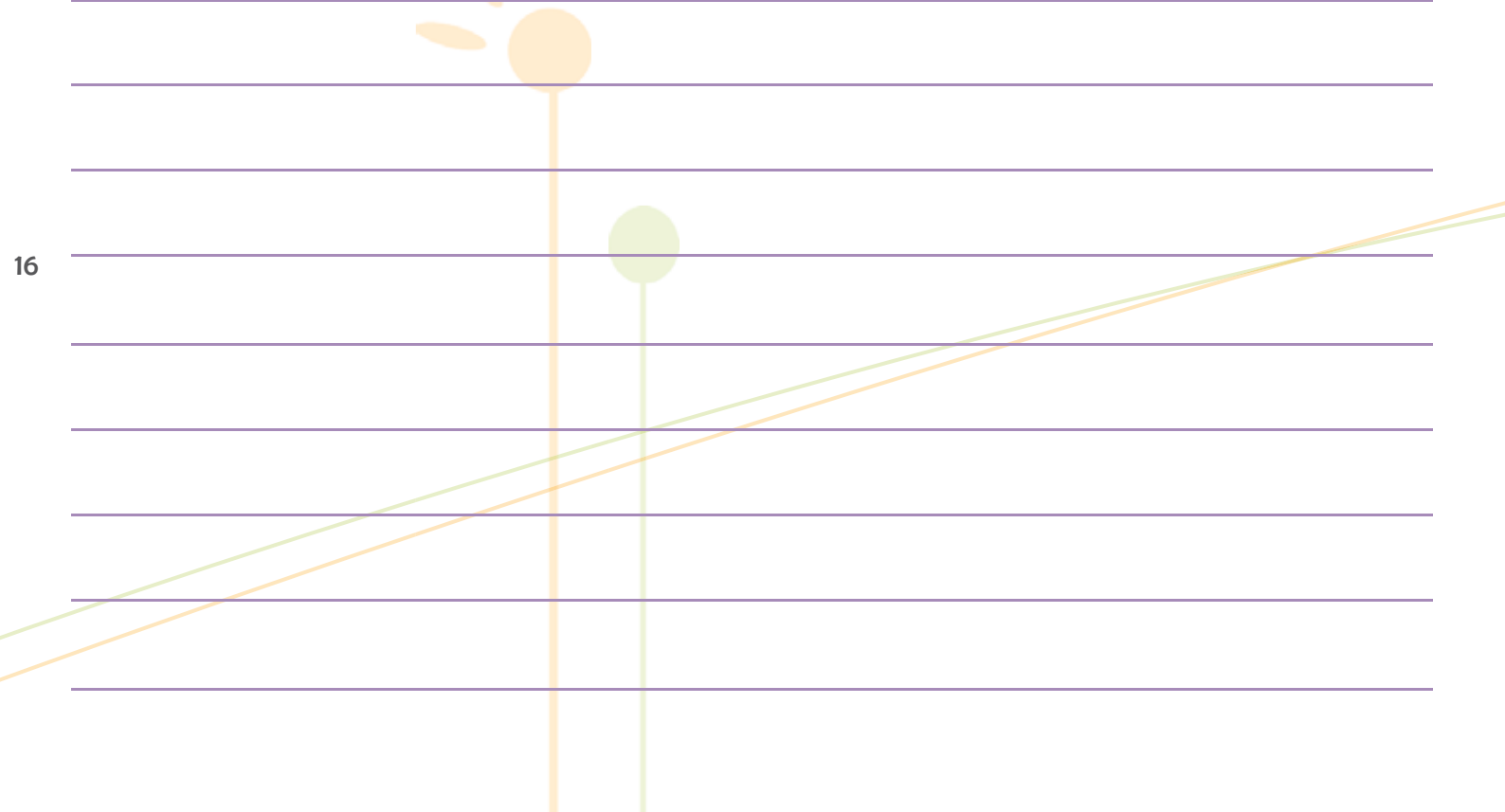
*Véhicule municipal électrique*



# Notes



16



# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



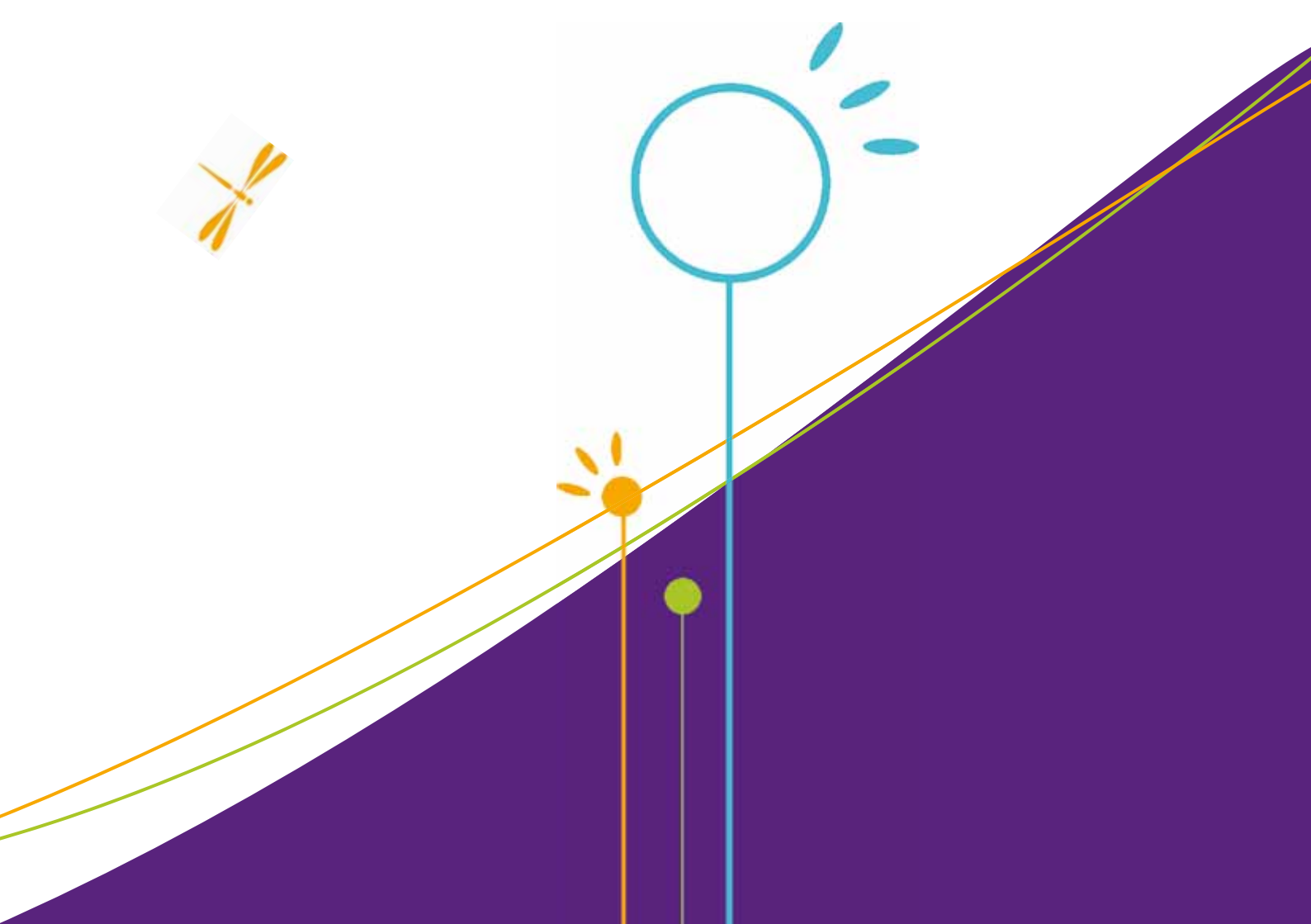


# Carte du Haillan



-  Centre ville
-  Zones vertes
-  Parc du ruisseau
-  Zone économique
-  Zone résidentielle
-  Le ruisseau du Haillan
-  Pistes et bandes cyclables





# Concertons-nous !

Participez à la construction du 1<sup>er</sup> programme d'actions de la commune et formulez des propositions permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 21 haillanais.

Des « boîtes à idées »  
sont mises à votre disposition à  
l'accueil de la mairie, au CCAS, à  
la bibliothèque, à l'ESC et aux services  
techniques pour recueillir vos propositions.  
Retrouvez l'ensemble des informations  
concernant la concertation Agenda 21,  
les propositions d'actions et le  
diagnostic dans son intégralité sur  
[www.ville-lehaillan.fr](http://www.ville-lehaillan.fr)

## Mairie du Haillan

137 avenue Pasteur  
33186 Le Haillan cedex  
Tél. 05 57 93 11 11  
[www.ville-lehaillan.fr](http://www.ville-lehaillan.fr)

Contact mission Agenda 21 :  
[annabel.albrech@ville-lehaillan.fr](mailto:annabel.albrech@ville-lehaillan.fr)  
05 57 93 12 02

-> **Mercredi 13 octobre 2010 / 17h30-19h30 / Forum**

La biodiversité et les ressources naturelles du Haillan

-> **Vendredi 22 octobre 2010 / 8h30-10h30 / ESC**

L'emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations

-> **Lundi 25 octobre 2010 / 17h30-19h30 / La Sablière**

Des modes de consommations et de productions responsables

-> **Jeudi 18 novembre 2010 / 17h30-19h30 / Forum**

Le changement climatique

-> **Mardi 23 novembre 2010 / 17h30-19h30 / Colindres**

L'épanouissement de la population et la qualité de vie au Haillan

Inscriptions avant le 8 octobre 2010.

